



Avril. 1913.

Chronique du Sanctuaire

Février.—Notre dernière "chronique" a rappelé à nos lecteurs la date de la construction du vieux sanctuaire du Cap de la Madeleine.

Nous avons dit que la Providence avait ainsi disposé les choses que cette construction pût s'élever, grâce aux généreuses offrandes venues des *Trois-Rivières*, de *Québec*, de *Montréal*, grâce aussi à la coopération des habitants du Nord et du Sud du St Laurent.

On nous permettra de revenir sur cette pensée, dans la présente "chronique".

* * *

Le temps le plus généreux fait, en 1716, en faveur du vieux sanctuaire, est celui Mr de Gallifet, gouverneur des *Trois-Rivières*.

Ce gouverneur est ainsi l'ancêtre des nombreux donateurs *trifluviens* qui, dans le cours des âges, sont venus si souvent en aide à l'église du Cap de la Madeleine. Dans la liste de nos bienfaiteurs, les trifluviens occupent une place de choix : et, de nos jours, ils sont nombreux ceux qui ont aidé à l'érection du *Chemin de la Croix* et à la construction des *Stations du Rosaire*.

Je crois que Madame Poulin qui, nous l'avons dit, a donné 20 livres pour la vieille église, est aussi une trifluviennne. Elle doit être une parente, peut-être la femme, de Maurice Poulin de la Fontaine.

Le nom de "St Maurice" a été donné à la rivière qui porte ce nom, très probablement, dit Benjamin Sulte, en souvenir de ce *Maurice Poulin*, sieur de Lafontaine. Ce dernier était déjà aux Trois-Rivières en 1649. Il épousera plus tard, en 1654, Jeanne Jaleau, veuve de Marin Terrier de Repentigny, sieur de Francheville enlevé en 1652, au combat de la Quatrième rivière.—Procureur du Roi, siégeant aux Trois-Rivières, "il s'est fait donné, en 1668, un fief, sur la rive droite de la rivière des Trois-Rivières, précisément où furent élevées les forges, vers 1740, ce qu'on désigne à présent comme "les vieilles Forges." La femme de Maurice Poulin, Jeanne Jaleau, reçut de son fils, l'abbé Pierre de Repentigny-Francheville, le terrain où est l'église anglicane, encoignure des rues Notre-Dame et St François-Xavier. En 1692 ce terrain appartenait à Michel Poulin fils de Maurice Poulin.

* * *

Nous avons nommé aussi *Mademoiselle Chéron*.

Martin Chéron, garde-magasin du Roy, puis conseiller du Conseil Souverain, épouse en seconde noces, le 1er février 1706, Marie Josette Le Boulanger. Mademoiselle Chéron, serait, selon nous, la femme de Martin Chéron, conseiller du Conseil Souverain. Fille de Pierre Le Boulanger, sieur de St Pierre, née et baptisée au Cap de la Madeleine, le 27 Décembre 1682, rien d'étonnant qu'elle ait contribué de ses deniers à

la construction de l'église de sa paroisse, où vivaient encore son père et sa mère Marie René Godefroy.

Son parrain fut "Joseph Robineau Écuyer, Sieur de Vilbon et la marraine Damlle *Catherine Poulin* femme de Joseph Godefroy Ecuyer Sieur de Vieupont."

Cette *Catherine Poulin*, fille de *Maurice Poulin*, était donc la tante de Mademoiselle Chéron puisqu'elle était mariée à Joseph Godefroy, frère de Marie Rénée Godefroy femme de Pierre Le Boulanger.

Cette *Catherine Poulin* est-elle la bienfaitrice que nous avons nommée plus haut ? La tante et la nièce-filleule auraient ainsi contribué ensemble à la construction de notre chapelle du Rosaire.

L'histoire a ainsi de ces obscurités qu'un seul mot du marguillier François Rochereau aurait suffi à dissiper ! ! ! !

Nous avons cependant d'excellentes raisons de croire que Mademoiselle *Chéron* est une fille du Cap, soeur du curé de Charlesbourg, et *québécoise* puisqu'elle demeure à Québec avec son mari, Martin Chéron.

* * *

Montréal. Il n'est pas étonnant non plus que Messire Vachon, curé du Cap, soit allé faire des quêtes pour son église dans "le gouvernement de Montréal."

En effet, le gouverneur de Montréal était alors *Claude de Ramesay*, ancien gouverneur des Trois-Rivières où il avait laissé, ainsi qu'au Cap de la Madeleine, des parents et des amis.

En 1715 aussi, il y avait, à Montréal et dans son gouvernement, déjà un bon nombre de familles, émigrées du Cap de la Madeleine vers ce qui est aujourd'hui la grande métropole du Canada.

Mais, quant à savoir les noms des donateurs de cette lointaine époque, nous le laissons chercher à meilleurs prophètes que nous.

Qu'il nous suffise de rappeler que ces offrandes, commencées en 1715-20, se sont renouvelées de nos jours, abondantes, géné-

reuses et que ce courant, maintenant établi, n'est pas prêt d'arrêter son cours.

Au Sud, nommons comme bienfaiteurs, entr'autres "*Pierre Robineau, chevalier de Bécancour, Grand-Voyer de ce pays.*"

Les Robineau venaient de Saint- Nicolas des Champs, Paris. Leur nom se lit souvent dans le premier de nos registres de baptêmes. Quand les gens du Sud venaient faire baptiser à leur paroisse d'alors, le Cap de la Madeleine, souvent le Seigneur du dit lieu servait de parrain. Ainsi, le 8 mars 1700, Pierre, fils de Nicolas Gaillou et de Marie Madeleine David, eut pour parrain "Pierre Robineau Sieur de Bécancourt, Baron de Portneuf, conseiller du Roy, son Grand-Voyer," et pour marraine "Madame Marie Charlotte Le Gardeur son épouse."

Nous insérons bien volontiers ce nom et ces titres, dans nos Annales, car cette année 1913, nous devrions célébrer le *deuxième centenaire* de notre vieille cloche.

Monsieur Ls.-Eug. Duguay a écrit dans ses notes, laissées au Cap, qu'il y avait au Cap deux petites cloches dont les lèvres étaient brisées et qui ne rendaient plus qu'un son sans sonorité. Le 1er Mai 1901, il les a déposées au musée du Séminaire des Trois-Rivières.

Mais la cloche qui servait alors est celle que nous avons conservée, nous aussi, dans notre musée d'antiquités.

Autour de son col sont gravées les inscriptions suivantes :

Je me nomme Marie Magdeleine mon parrain a été Pierre Robineau, Chevalier de Bécancour, Grand Voyer de ce pays.
Ma marraine : Marie Charlotte Le Gardeur son épouse.

1713

Cette cloche a donc sonné, pendant près de 200 ans. Elle a appelé à l'église les paroissiens d'abord, et dernièrement encore les milliers de pèlerins de Notre-Dame du Très Saint Rosaire.

Merci donc à tous ces antiques bienfaiteurs, et merci à tous nos contemporains qui ont imité leur générosité.

Puisque nous sommes à Bécancourt, ouvrons ici notre parenthèse pour apprendre du P. Charlevoix pourquoi on appelait *Puante* la rivière de Bécancourt.

Ce récit est tiré de ses lettres de voyage adressées à la marquise de Les Diguères.

“Le Baron de Bécancourt) demeure à l'entrée d'une petite Rivière, qui vient du Sud, qui coule toute entière dans son Domaine et qui porte son nom. Ce n'est pourtant pas cette grande terre qui a été érigée en Baronnie ; mais celle de Portneuf, qui est de l'autre côté du fleuve.

La vie, que mène M. de Beckancourt dans ce désert, car on n'y voit point encore d'autre Habitant que le Seigneur, rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens Patriarches, qui ne dédaignaient point de partager avec leurs domestiques le travail de la campagne, et vivaient presque aussi sobrement qu'eux. Le profit, qu'il peut faire par le commerce avec les sauvages, ses voisins, en achetant d'eux les pelleteries de la première main, vaut bien les redevances qu'il pourrait tirer des habitants, à qui il aurait partagé ses terres. Avec le temps il ne tiendra qu'à lui d'avoir des Vassaux, et il fera des conditions beaucoup meilleures, quand il aura fait défricher tout son terrain. La rivière de Beckancourt se nommait auparavant *la Rivière Puante* : je m'informais de la cause de ce nom, car l'eau de la rivière me paraît fort belle, on m'assura qu'elle est très-bonne, et il n'y a aucune mauvaise odeur dans ce canton. Les uns me dirent néanmoins que cette cause était la mauvaise qualité des eaux : d'autres l'attribuaient à la grande quantité de rats musqués, qu'on y trouve, et dont les sauvages ne peuvent souffrir l'odeur ; mais voici une troisième version, que ceux, qui ont fait plus de recherches sur l'ancienne histoire du pays, prétendent être la véritable.

Des Algonquins étaient en guerre contre les *Onnontcharonnons*, plus connus sous le nom de nation de l'Iroquet, et dont l'ancienne demeure était, dit-on, dans l'isle de Montréal. Le nom qu'elle porte, prouve qu'elle était de la langue Huronne : cependant on prétend que ce sont les Hurons, qui l'ont chassée de leur ancienne demeure, et qui l'ont même en partie détruite. Quoiqu'il en soit, elle était, au temps dont je parle, en guerre

contre les Algonquins, qui, pour finir d'un seul coup cette guerre, dont ils commençaient à se lasser, s'avisèrent d'un stratagème, qui leur réussit. Ils se mirent en embuscade sur les deux bords de la petite rivière, qui porte aujourd'hui le nom de Beckancourt. Ensuite ils détachèrent quelques canots, dont les conducteurs firent semblant de pêcher dans le fleuve. Ils savaient que leurs ennemis n'étaient pas loin, et ils ne doutaient point qu'ils ne courussent d'abord sur les prétendus pêcheurs : en effet, ceux là ne tardèrent pas à voir fondre sur eux une flotte de canots ; ils firent semblant d'avoir peur, prirent la fuite et gagnèrent la rivière. Ils y furent suivis de fort près par un ennemi, qui croyait avoir bon marché de cette poignée d'hommes, et pour l'engager plus avant, ils affectèrent de paraître fort épouvantés. Cette feinte leur réussit ; ceux qui les poursuivaient, avancèrent toujours, et jettant, selon la coutume de ces Barbares, des cris effroyables, ils se croyaient au moment de tomber sur leur proie.

Alors une grêle de flèches décochées de derrière tous les buissons qui bordaient la rivière, les jeta dans une confusion, dont on ne leur donna point le temps de se remettre. Une seconde décharge qui suivit de fort près la première, acheva leur déroute. Ils voulurent fuir à leur tour, mais ils ne pouvaient plus se servir de leurs canots qui étaient percés de toutes parts. Ils se lancèrent dans l'eau espérant de se sauver à la nage ; mais outre que la plupart étaient blessés, ils trouvèrent, en arrivant à terre, la mort qu'ils fuyaient, et pas un seul n'échappa aux Algonquins, qui ne pardonnèrent à personne, et ne s'amusèrent pas même à faire des prisonniers. La nation de l'Iroquet ne s'est point relevée de cet échec et quoi qu'on ait encore vu quelques uns de ces sauvages depuis l'arrivée des Français en Canada, il n'en est plus question aujourd'hui. Cependant la quantité de corps morts, qui restèrent dans l'eau et sur les bords de la rivière, l'infecta de telle sorte, que le nom de *Rivière Puante* lui en est demeuré."

(Journal du P. de Charlevoix S. J. tome III, page 110... édition de 1744.)

Dans ce même volume le P. de Charlevoix ajoute quelques détails sur les *Abénaquis* de Beckancourt et sur le Cap de la Madeleine.

“Le village *abénaqui* de Beckancourt n'est pas présentement aussi peuplé qu'il l'était, il y a quelques années. Ils ne laisserait pourtant pas de nous être d'un grand secours, si la guerre recommençait. Il faut pourtant avouer que leur ferveur n'est plus au point, où on l'a vue les premières années de leur établissement parmi nous. On leur a porté de l'eau-de-vie, ils y ont pris goût, et les sauvages ne boivent jamais que pour s'enivrer.”

“Ainsi ce poste (les *Trois-Rivières*) fut dès lors regardé comme un des plus importants de la Nouvelle-France. Au bout de quelques années les Sauvages se lassant d'y être continuellement harcelés par les Iroquois, dont les Français eux-mêmes avaient assez de peine à se défendre ; n'ayant plus la liberté des passages, où ces fiers ennemis leur dressaient sans cesse des embûches et n'étant pas même toujours en sûreté à la vue et sous le canon de notre Fort, cessèrent d'y porter les pelleteries. Les Jésuites, avec ce qu'ils avaient assemblé de néophytes, se retirèrent trois lieues (??) au-dessous, sur un terrain que leur avait donné l'Abbé de la Madeleine un des membres de la Compagnie des Cent-Associés, formée par la Cardinal de Richelieu : d'où ce terrain a pris le nom de *Cap de la Madeleine*, qu'il porte encore aujourd'hui.

La Mission qu'on y avait transportée, n'y a pourtant pas subsisté longtemps, c'est en partie l'effet de l'inconstance des sauvages, et principalement une suite des guerres et des maladies, qui ont presque entièrement détruit cette église naissante. On voit bien encore aux environs une troupe d'Algonquins, dont la plupart ont été baptisés dans leur enfance, mais qui n'ont aucun exercice réglé de religion. Mssr. de la Compagnie des Indes Occidentales, qui ont aujourd'hui la traite des Castors, ont inutilement tenté de les attirer à *Chicoutimi*, où ils ont déjà réuni plusieurs familles de la même nation, et de celle des Montagnez, sous la conduite d'un missionnaire Jésuite. D'autres ont voulu les joindre aux Abénaquis de Saint-François. Leur unique réponse à ces invitations a été qu'ils

ne pouvaient se résoudre à quitter un lieu où les os de leurs Pères reposent ; mais quelques personnes sont persuadées, et ce n'est pas sans fondement, que cette résistance vient moins de leur part, que de gens à qui leur voisinage est utile, et qui sans doute ne font pas assez réflexion qu'ils sacrifient le salut de ces sauvages à un assez léger intérêt."

Ainsi écrivait le P. de Charlevoix en mars 1721.

* * *

Enfin, pour finir cette "Chronique," je vous engage à lire *La Bannière* de 1913.

Vous y trouverez des articles très intéressants et d'une lecture agréable, sur toute espèce de sujets.

Mais ce qui sera surtout intéressant pour les lecteurs des *Annales*, c'est le bel article du R. P. Prod'homme o. m. i., sur le Cap de la Madeleine. Lisez le, il vous inspirera de la piété pour Notre-Dame du Rosaire.

Vous pourrez vous procurer la *Bannière* à Ottawa, Ont ; Juniorat du Sacré-Coeur....

BONS MOTS

Deux amis arpentent le boulevard en causant. Ils croisent un promeneur qui se met à bailler.

—Je te l'ai dit cent fois, dit l'un des amis à l'autre, tu parles toujours trop haut dans la rue, tu fais bâiller tout le monde !

* * *

Deux fillettes jouent "à balayer la salle à manger". Tout à coup la mère entend la plus jeune qui pousse des cris de paon.

—Qu'est-ce donc ? lui dit-elle en accourant.

—C'est Sophie qui m'a pris "ma poussière !"



Marguerite Bourgeoys.

Les Supérieures Générales de la Congrégation Notre-Dame.

Au mois d'Avril 1913, la Congrégation Notre-Dame doit élire sa Supérieure Générale.

A cette occasion nous avons demandé, à celle qui connaît le mieux l'histoire de cette Congrégation, un résumé de la vie de celles qui ont précédé la nouvelle supérieure qui sera élue dans le courant du mois d'Avril.

Nos lecteurs seront heureux de lire ce travail et ils joindront leur reconnaissance à la nôtre envers l'auteur des pages qui suivent.

IN HOC SIGNO VINCES

Révérend Père,

En réponse à votre demande je vais tracer une petite esquisse de chaque Supérieure de notre communauté, commençant par notre fondatrice. On peut considérer cette vénérable mère sous plusieurs aspects : mais, en ce seizième centenaire de Constantin, fils de la grande Sainte Hélène, je crois devoir faire ressortir uniquement son titre de fille de la CROIX.

*Fondatrice et PREMIÈRE SUPÉRIEURE, Mère
MARGUERITE BOURGEOYS.*

1620-1693.

* * *

Née le jour du Vendredi-Saint, le 17 Avril 1620, elle est baptisée ce même jour, et les cloches en deuil ne purent sonner leurs gais carillons à ce joyeux évènement. Symbole des *croix* qui remplirent sa vie.

Quelques semaines après sa première communion, sa mère meurt, laissant ici-bas sept orphelins, dont Marguerite, âgée de dix ans, était la troisième. C'est à elle que le père en deuil confie l'éducation des plus jeunes.

Par l'entremise de son directeur, Monsieur Jendret, elle demande son entrée chez les Carmélites, et y est refusée. L'ordre

de sainte Claire fut le second objet de ses désirs ; mais, de là aussi, elle fut congédiée. Elle accepta avec résignation la *croix* de ce double refus et attendit le moment de la Providence.

Mais en attendant, son directeur lui permet de faire le voeu de chasteté perpétuelle, voeu qu'elle prononça, le 21 Décembre 1643.

Son directeur la croit appelée à fonder un institut ; elle obéit, s'immole avec son vieux père, prononce des voeux, et les observe parfaitement. Cette fondation n'est cependant qu'un essai, qu'un nouvel échelon dans la montée du Calvaire. Elle soupire après ce qu'il y a de plus austère dans la religion, les Carmélites ou les clarisses. Voyant son désir contrarié, elle embrasse cette nouvelle CROIX, et, fidèle à l'attrait que Dieu lui donne, elle pratique toutes les austérités du cloître.

Son père meurt, nouveau sacrifice bien grand ! Elle va l'ensevelir de ses propres mains, et s'impose la pratique de rendre les mêmes devoirs à ceux qui pourront réclamer ses services.

Trente-deux ans après l'établissement de Québec, Montréal se fonde au moyen d'une noble croisade française, à laquelle prend part active le frère d'une religieuse de Notre-Dame. C'est la perspective du martyre ; c'est l'ambition de Marguerite. Elle reconnaît sa vocation, elle la fait approuver, elle y vole. Mais des obstacles nombreux lui sont suscités. On lui avait refusé son entrée chez les Carmélites ; son départ pour le Canada n'est pas plus tôt décidé que toutes les portes du Carmel lui sont ouvertes. Elle veut s'associer des compagnes de voyage ; on les lui refuse. Il est vrai qu'elle trouve sur le navire des personnes de son sexe, mais ce ne sont pas celles de son choix, ni celles qui pourront lui être utiles ; ce sont des femmes qui, avec leurs enfants, lui causeront mille embarras.

Son voyage n'est qu'une série d'événements fâcheux. Habillée pauvrement, portant elle-même son petit paquet, elle est regardée comme une fille sans conséquence, une aventurière.

A Orléans, on lui refuse le couvert, on lui tend des pièges. A Saumur, il n'y a pas de place pour elle dans l'hôtellerie. A Nantes même, où elle a été recommandée, elle est l'objet de rebuts et de mépris. Dans toutes ces occasions, elle s'estime heureuse de participer aux humiliations de la Sainte Famille

dans Bethléem. Pendant la traversée sur mer, quelques cordages lui servent de lit. Elle n'a pour nourriture et pour breuvage que ce qui est servi aux matelots, refusant absolument ce qu'on lui offre de la table du capitaine. Cette traversée, elle aura occasion de la faire encore dans des circonstances analogues : sept fois elle a franchi l'Atlantique.

Québec veut l'empêcher de monter à Montréal, "Les Ursulines, écrit-elle, me firent la grâce de m'offrir leur maison ; mais ce n'était pas là où je désirais demeurer."

Son premier acte à Ville-Marie est d'aller faire un pèlerinage à la CROIX, qui a été arborée sur le sommet de la montagne en 1643. A sa grande douleur, elle trouve cette croix renversée et brisée. Sur le champ, elle prend la résolution de rétablir ce monument précieux. M. de Maisonneuve lui fournit le personnel requis ; et, au grand péril de sa vie, en novembre, elle se dirige vers cet endroit éloigné, où l'on ne peut se rendre qu'à travers les bois, par des chemins inconnus et difficiles ; elle y demeure trois jours et trois nuits, encourageant et aidant les ouvriers. Cette croix, qu'elle fait entourer d'une palissade, subsistera plus d'un siècle ; c'est-à-dire jusqu'à la domination anglaise.

Sa deuxième oeuvre est de poser les fondements de Notre-Dame de Bon-Secours. Un directeur l'approuve ; un autre s'y oppose. Gémissant en secret, elle embrasse sa CROIX, jusqu'à ce que la défense soit révoquée.

Les luttes qu'elle a à soutenir au sujet des règles et de l'érection de son institut, lui fournissent mille occasions de crucifiement.

Le bâtiment de sa communauté, qui a remplacé l'étable en 1673, est incendié au bout de dix ans, enveloppant dans ses ruines deux sujets précieux, dont l'une est sa propre nièce. Elle dit un généreux *Fiat !* et se hâte de réparer le désastre, au prix des plus grands sacrifices.

Pendant les quarante années de son gouvernement, 1653-1693, elle est privée de la principale, l'unique consolation des religieuses : celle de vivre sous le même toit que Jésus-Hostie. Elle ne laissera cependant pas ses filles orphelines à cet égard ; car, de son vivant même, pendant la supériorité de sa rempla-

cante, cette source intarissable de grâces leur est accordée, au moyen de libéralités de Mademoiselle Le Ber. Des peines d'âme indicibles complètent son martyre moral.

Enfin, en 1700, âgée de quatre-vingts ans, elle offre sa vie pour une de ses soeurs, léguant à toutes sa triple dévotion affective :

Notre Seigneur Jésus crucifié.

Marie Immaculée désolée.

L'Adorable Eucharistie, mémorial quotidien de la Passion.

Pendant son règne, il y eut grand nombre de martyrs Canadiens, dont elle était la mère spirituelle. De 1681 à 1693, décès de seize soeurs, dont la moitié venues de France, et les autres nées à Montréal, de parents français.

* * *

DEUXIEME SUPERIEURE

Marie Barbier, dite de *l'Assomption*.

1693-1698.

Le père de ma soeur Barbier était à la tête des trente hommes qui accompagnèrent notre fondatrice pour planter la *CROIX* au sommet de la montagne.

La petite Marie, placée à la Congrégation pour y être préparée à sa première communion, goûte les enseignements divins qu'elle y reçoit, au point qu'elle se porte, avec une sainte passion, à tout ce qui peut contrarier sa nature.

Première fille de Ville-Marie reçue au Noviciat, là elle boit avec encore plus d'avidité aux sources de la grâce. On lui enseigne qu'une soeur de la Congrégation Notre-Dame doit reproduire en elle-même la vie de la très Sainte Vierge ; que son seul moyen d'y parvenir, après la faute originelle, est de reconquérir l'innocence primitive par un grand esprit de pénitence. Elue supérieure en 1693, elle se fait victime pour la communauté, pour la ville, pour le monde entier, s'imposant des mortifications effrayantes, portant cilice de crin, *CROIX* de fer sur sa poitrine, ceinture et bracelets de même métal,

corset garni de pointes, etc. On lui interdit ces austérités, et elle obéit. Mais les infirmités qui en sont la conséquence lui permettront de s'abreuver jusqu'à la mort au calice des souffrances.

Déchargée de la supériorité en 1698, soeur Barbier survit à notre Fondatrice trente neuf ans, étant décédée le 19 mai 1739, âgé de soixante-dix sept ans.

* * *

TROISIEME SUPERIEURE

Marguerite Lemoine, dite du *Saint-Esprit*.

1698-1708, 1711-1717, 1719-1723, 1729-1732.

En Marguerite Lemoine coule, avec le sang de la noblesse française, celui des martyrs du Canada ; son grand-père maternel, Nicolas Godé, ayant été massacré par les Iroquois le 25 octobre 1657, avec son gendre, Nicolas de Saint-Pair.

La paix est faite avec les Iroquois ; mais la guerre entre français et anglais n'a presque pas de trêve. En 1704, une flotte de dix vaisseaux, en route pour le Canada, attaque Port-Royal. En 1705, le vaisseau "La Seine" est capturé par une flotte virginienne ; tous les passagers, y compris Mgr de Saint-Vallier, sont faits prisonniers et conduits en Angleterre, où ils sont détenus huit ans. La perte de ce navire, et de plusieurs autres, réduit le pays à la plus désolante misère ; l'on se voit, faute d'étoffes pour se vêtir, à la veille de mourir de froid. Dans cette extrémité, nos soeurs se mettent à fabriquer de la toile et de l'étoffe du pays ; ce qu'apprenant M. le Supérieur Général de S. Sulpice, il écrit à ma soeur du Saint-Esprit. "Continuez à encourager vos saintes filles, et à leur inspirer l'amour de la CROIX. C'est ce bois salutaire qui est la source de tous vos biens ; et rien n'attire plus de grâces sur nos âmes que la participation à la Croix de Notre Seigneur et l'amour de ses souffrances."

En 1707, vingt-cinq vaisseaux fondent sur Port-Royal. En 1710, cinquante vaisseaux reviennent à la charge, et les Fran-

çais sont forcés de capituler. En 1711, une flotte nombreuse destinée à envahir Québec pénètre dans le golfe Saint-Laurent. En même temps une armée de plus de quatre mille hommes s'avance vers Montréal. Jamais la Nouvelle-France n'a été aussi fortement menacée, il n'y a aucune espérance humaine de salut. On implore la miséricorde divine ; on organise des processions de pénitence, où chacun marche nu-pieds, la corde au cou ; on s'impose toutes sortes de sacrifices. Pendant ce temps-là, et par une intervention toute providentielle, les ennemis subissent une complète déroute.

En 1702 et 1703, la petite vérole fait beaucoup de ravages ; il y a jusqu'à trois personnes inhumées le même jour ; huit de nos soeurs sont victimes du fléau.

En 1708, mort de Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

En 1713, décès de Mademoiselle Jeanne Le Ber, cousine de ma soeur du Saint-Esprit, et grande bienfaitrice de notre Congrégation.

En 1721, 12 juin, un incendie détruit l'hôpital, les deux tiers de la ville, et menace notre communauté.

En 1730, la rougeole et la coqueluche enlèvent beaucoup d'enfants.

Soeur du Saint-Esprit décède en 1746, à quatre-vingt deux ans.

* * *

QUATRIÈME SUPÉRIEURE.

Catherine Charly, dite du *Saint-Sacrement*.

1708-1711, 1717-1719.

Catherine Charly, née de André Charly et Marie du Mesnil, n'est pas plutôt nommée supérieure qu'il s'élève une violente tempête contre la Congrégation. Sous prétexte de protéger les soeurs contre la clôture, la Cour de France leur défend de faire des voeux. Cette ordonnance est signifiée à soeur Charly le 18 janvier 1709 ; une cérémonie de profession doit avoir lieu

le 5 février suivant, tous les parents et amis sont déjà invités. Mgr de Saint-Vallier étant encore en Angleterre, M. de Belmont, Vicaire-général pour Ville-Marie, conseille aux soeurs de s'entendre avec l'intendant du roi, qui en écrit au ministre, sans succès. Enfin, M. de Pontchartrain ayant quitté le ministère, ces troubles s'assoupissent peu à peu. Dans l'intervalle, les soeurs prononcent leurs voeux privément, sans aucune cérémonie.

Soeur Charly décède dans l'exercice de sa charge, 25 janvier 1719 ; elle est âgée de cinquante-deux ans.

* * *

CINQUIÈME SUPÉRIEURE

Marguerite Trottier, dite *Saint-Joseph*.

1723-1729

Marguerite Trottier est, comme les précédentes supérieures, une élève formée par notre fondatrice. Sous son gouvernement a lieu la fondation de notre maison de Louisbourg, dont toute la durée n'est qu'une série de CROIX. Mgr. de Saint-Vallier meurt l'année de cette fondation, 1727. Monseigneur Dosquet, voulant donner une nouvelle forme à cet établissement désigne pour en prendre la direction soeur Trottier, après son sexennat de supériorité. Cette chère soeur subit le terrible siège de 1745, est transportée à l'hôpital de La Rochelle avec ses compagnes. Devenue infirme, elle se met en route pour le Canada ; mais ne parvient pas à sa communauté, étant décédée sur le navire en face de l'île d'Orléans, 6 octobre 1746, âgée de soixante-onze ans. On fait l'inhumation de son corps dans la cathédrale de Québec, chapelle Notre-Dame de Pitié.

* * *

SIXIEME SUPERIEURE.

Marie Guillet, dite *Sainte-Barbe*.

1732-1739

Sous ma soeur Guillet, la petite vérole fait de grands ravages, les accidents se succèdent, violentes tempêtes, navires échoués, personnes noyées. L'église de l'Hôtel-Dieu, voisine de celle de la Congrégation, qui a été incendiée en 1695 et 1721, subit un troisième désastre le 10 avril 1734. Quarante-six maisons sont consumées avec l'hôpital, et les religieuses doivent se louer une habitation. Pour comble de malheur, il arrive un vaisseau du roi, dont tout l'équipage est attaquée d'une maladie pestilentielle. Un soldat, transporté dans la salle des malades, a bientôt communiqué la contagion aux hospitalières, dont neuf sont victimes.

Soeur Guillet meurt en charge, âgée de cinquante-cinq ans.

SEPTIEME SUPERIEURE

Marguerite Amyot, dite de la *Présentation*.

1740-1746

Sous ma soeur de la Présentation a lieu le siège de Louisbourg, en 1745, le transport des missionnaires à La Rochelle, leurs CROIX de tout genre, la mort de l'une d'entre elles.

Mgr de l'Auberivière, désigné pour gouverner l'église du Canada, meurt à Québec peu de jours après son arrivée.

Soeur de la Présentation meurt en 1747, âgée de soixante-treize ans.

HUITIÈME SUPÉRIEURE

Marie-Anne Tibierge, dite *Sainte-Pélagie*.

1746-1752

Sous son règne, la communauté est dans les plus vives alarmes au sujet des soeurs de l'île Royale, exilées à La Rochelle, tenues de payer leur pension à l'hôpital Saint-Étienne, elles comptent sur un secours du gouvernement français qui ne leur parvient pas. Après le traité d'Aix-la-chapelle, qui termine la guerre de la succession d'Autriche, 1748, elles retournent à Louisbourg ; mais elles trouvent leur maison détruite de fond en comble, et elles se voient obligées d'en louer une autre, si petite qu'elles n'y peuvent faire l'école. Cependant, la gratification royale qui leur est promise ne peut leur être accordée que lorsqu'elles auront repris leurs fonctions. Des trois missionnaires, l'une est paralysée, l'autre épuisée de fatigues ; soeur Saint-Arsène les renvoie à Montréal, et soeur Sainte-Pélagie désigne pour les remplacer soeur Sainte-Thècle, soeur Saint-Vincent de Paul. Ces trois courageuses filles de Marguerite Bourgeoys, après avoir emprunté d'un négociant de Louisbourg les fonds nécessaires pour commencer leur bâtiment, se mettent à l'oeuvre. Elles ont fait préparer le bois et les autres matériaux, une partie de la charpente s'élève, quand soeur Sainte-Pélagie finit son terme de supériorité

Pendant son gouvernement a lieu la fondation des Soeurs Grises, 1747 ; nouvelle source de sacrifices en faveur de Montréal, nouvel hommage bien éclatant à la CROIX de notre divin Sauveur. Elle décède en 1757, âgée de soixante-sept ans.

* * *

NEUVIÈME SUPÉRIEURE

Marguerite Piot de l'Angloiserie, dite *Saint-Hyppolite*.

1752-1758, 1761-1766

Sous ma soeur Saint-Hyppolite a lieu le déplorable incendie qui détruit, avec la précieuse chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, une partie de la ville, 1754.

La petite vérole, qui n'a cessé de planer sur la colonie, fait une nouvelle apparition en 1755. Mde d'Youville reçoit dans sa maison les personnes attaquées de cette maladie qui ne peuvent trouver place à l'Hôtel-Dieu.

1758, capitulation de Louisbourg. Nos soeurs, comme à la première prise de cette ville, sont arrachées de leur maison qu'elles viennent de rétablir au prix des plus dures privations ; avec leurs pensionnaires, elles sont jetées sur des vaisseaux chargés de les conduire à La Rochelle. Soeur Sainte-Thècle, qui a été atteinte d'une grosse fièvre quatre jours avant l'embarquement, meurt entre les bras de ses compagnes, dix jours après le départ. Sa mort est plus déchirante pour ses soeurs que ne l'ont été toutes les horreurs du siège ; surtout, elles sont inconsolables quand elles voient le corps de la défunte jeté à la mer par des matelots.

1764. Mort des soeurs Saint-Arsène et Saint Vincent de Paul, à l'hôpital de La Rochelle.

La mission de Louisbourg est éteinte.

En 1765, presque toute la partie occidentale de Ville-Marie est la proie des flammes, y compris les bâtiments des Soeurs Grises.

Soeur Saint-Hyppolite décède en 1781, à soixante-dix neuf ans.

* * *

DIXIÈME SUPERIEURE
Angélique Angers, dite *Saint-Simon*.

1758-1761.

A la prise de Louisbourg succède le siège de Québec, 1759. Les missions de ce district sont détruites : Basse-Ville, Ile d'Orléans, Château - Richer, Pointe - au - Trembles. Nos soeurs de cette dernière mission, qui ont tardé de se rendre à Montréal, comme l'avait conseillé Mgr de Pontbriand, voient leur maison envahie et pillée. L'une d'elles prend la fuite dans les bois ; l'autre prise avec les pensionnaires, est conduite sur le vaisseau amiral. Un soldat coupe le cordon de la CROIX,

qu'elle porte au cou, et la lui enlève. Le lendemain, on les débarque à Jacques-Cartier, d'où elles se rendent à Ville-Marie. La maison de Pte-aux-Trembles, après avoir été occupée par les troupes anglaises, est rendu à nos soeurs en 1761, de même que celle de l'île d'Orléans. La Basse-Ville est interrompue pendant plusieurs années. Château-Richer est fermée sans retour.

8 juin 1760. Mort de Mgr de Pontbriand au séminaire de Montréal. Le 6 septembre suivant, les troupes anglaises fondent sur Ville-Marie ; il faut aux chefs français choisir entre la reddition ou la mort. Le gouverneur général leur impose un sacrifice plus grand que la perte de la vie ; ils obéissent... Mais le chevalier de Lévis brûle ses drapeaux plutôt que de les rendre. Le 8 septembre, Général Amherst signe la capitulation de Montréal.

Soeur Saint-Simon meurt en 1766, à cinquante-six ans.

(à suivre)

L'ANNONCIADE

(24 Avril 1429)

I

Le peuple d'Orléans, pressé le long des rues,
La regardait venir, de loin, sous les flambeaux,
Les femmes se signaient aux balcons accourues ;

On hissait les enfants sur les grands escabeaux.
Et tous s'écriaient : " Jésus et Maria, c'est elle !"
Son cheval blanc avait du sang rouge aux sabots.

Mais elle souriait la divine Pucelle,
Et pâle, sous l'azur froissé de l'étendard,
Lentement chevauchait, ferme en sa haute selle,

Entre le duc La Hire et le noble Bâtard.
Boucher, le trésorier, s'approcha, tête nue,
Et, la voyant si triste et qu'il était si tard.

"Fille du ciel, dit-il, sois-tu la bienvenue ;
Le salut vient toujours, à qui gardait l'espoir :
Nous t'avons appelée et t'avons reconnue.

Tous, ici, sont à toi ; tous feront leur devoir ;
Demain nous chasserons l'Anglais de sa Tournelle.
Ce soir, tu n'en peux plus ; repose-toi, ce soir.

Mon modeste logis te désire et t'appelle,
Et ma femme, humblement, déliera, près d'ici
La cuirasse poudreuse, où ta sueur ruisselle."

Jeanne vers le vieillard se pencha : "Grand merci,
Mon Père ! il est bien vrai que ce harnais me broie,
Depuis trois nuits qu'on dort sur le guêret durci...

Mais le corps peut gémir, lorsque l'âme est en joie,
Messire Dieu, d'abord, veut être visité,
Puisque c'est Lui qui mène et qui m'ouvre la voie :

"A Sainte-Croix !" Le cri s'est vite répété,
Et, comme un fleuve plein dont la digue se brise,
La cohue, à travers les plis de la cité,

S'écoule et s'en va battre aux marches de l'église.
Ah ! lorsqu'elle apparût, droite, sous le portail,
Dans le nimbe enflammé des torches qu'on attise,

De mine douce, ainsi qu'une agnelle au bercail,
Fièrement appuyée sur sa bannière peinte,
Tous reconnurent bien l'Archange du vitrail,

Le beau guerrier, avec son visage de sainte ;
La foi se réveille dans les coeurs, raffermie.
Lorsqu'elle descendit, gravement, de l'enceinte,

Cheminaut à grand peine entre les fonds soumis,
Pas un oeil qui ne soit humide, et ne la suive
Vers le repos tardif à son labeur promis.

II

Au-dessus de la porte, à serrure massive
Où se tient, l'attendant, son hôte, l'argentier,
Quelque imagier pieux a taillé, dans l'Ogive

L'Ange Annonciateur avec son lys altier,
 Les yeux baissés, ployant son genou gauche en terre
 Devant Marie, assise à l'ombre d'un dattier.

Jeanne, en entrant, crut voir frémir la vieille pierre,
 Et dans la nuit, s'ouvrir avec un doux "Bonsoir"
 Les lèvres sans péché, de la Vierge en prière.

A la table où Boucher, bientôt la fit assoir,
 Après cinq mois de siège, aux atroces détresses,
 Le pain blanc, cette fois, remplaça le pain noir ;

Et trois enfants offraient leur front rose aux caresses
 De la dame du Ciel qui rapporte à manger ;
 Elle attarda ses mains à jouer dans leurs tresses.

Puis, lorsqu'on la mena, dans le fond du verger,
 Vers sa chambre, elle prit, suivant l'antique usage,
 Dont s'honore une hôtesse autant que l'étranger,

Pour compagne de nuit, l'ainé et la plus sage.
 Bientôt, dans le lit vaste, aux rideaux entr'ouverts
 La lune, souriante ainsi qu'un bon présage,

S'échappant de la nuit, ou luisant au travers,
 Caressa le sommeil chaste des vierges blanches,
 An dehors, le Printemps montait aux arbres verts.

III

Dès que l'aube pointa, claire parmi les blanches,
 Ce fut, dans le jardin plein de souffles d'avril,
 Un tel concert d'oiseaux saluant les pervenches,

Qu'Heaumette s'éveilla, d'abord, à ce babil.
 Et, tandis que dormait Jeanne, encore brisée,
 Descendit l'escalier pieds nus vers le courtif,

Pour lui faire un bouquet, marchant dans la rosée.
 O merveille ! Durant la nuit, un lys joyeux,
 Tout emperlé, comme une rose d'épousée,

Un lys précoce, avec son coeur d'or radieux,
 S'était dressé, superbe, au détour d'une allée,
 Et son parfum montait, comme une gloire, aux cieux.

Heaumette le cueillit, frémissante et troublée,
Remonta vite, et quand la Lorraine, en sursaut
Se dressa sur sa couche, au devoir rappelée,

Par tous les cliquetis précurseurs de l'assaut,
Fers aiguisés, canons trainés, chevaux qu'on ferre
Honteuse d'être prise, une fois en défaut,

Elle aperçut, pareille, en la fraîche lumière,
A l'Ange du salut, sur la porte gravé,
La fillette, à genoux, achevant sa prière,

Qui lui tendait aussi, de son bras haut levé,
La fleur de la Victoire et de la Délivrance,
En répétant tout bas : "Ave, Maria, Ave."

La guerrière, d'un bond, sur ses armes s'élance,
Et relevant l'enfant douce, d'un geste prompt,
Haletante, le sein tout battant d'espérance,

"Je ne suis point Marie, et c'est lui faire affront
De s'incliner devant sa chambrière indigne
Pourtant la même fleur de Vierge est à mon front.

Et, comme elle, c'est Dieu qui m'appelle et désigne
Pour une oeuvre plus humble, au prix de tout mon sang.
J'en accepte la joie, et l'honneur et le signe."

Et se penchant par la fenêtre et brandissant,
Vers les gens d'armes dont la foule s'amoncelle,
Ainsi qu'un ostensor, le lys éblouissant ;

"Jurez tous de mourir pour la fleur immortelle,
La fleur de France." Un grand cri lui répond d'en bas :
"Sus-aux-Anglais." Et l'on partit pour la Tournelle.

IV

Vierge des paysans, des humbles, des soldats,
Vierge du peuple, non, tu n'étais pas Marie,
Un Dieu ne devait pas sourire entre tes bras,

Mais dans ton simple coeur tu portais la Patrie
Avec sa liberté si dure à conquérir,
Et, c'est pour l'enfanter, par nos maux attendrie,

Que tu veules combattre et mourir ;
 L'innocente eût raison qui te sut reconnaître.
 Saluant, dans ton sein, le Messie à venir :

Car, dès ce matin là, la France allait renaître.

GEORGES LAFENESTRE.

Le Vœu du Congrès Eucharistique de Montréal pour le mois du Sacré-Coeur

Dans les fastes religieux du Canada le Congrès Eucharistique, qui s'est tenu à Montréal du 6 au 11 septembre 1910, restera comme une des pages les plus glorieuses. Quels spectacles grandioses ! Quelles affirmations solennelles ! Quelles acclamations enthousiastes ! Pendant quelques jours, ce fut le grand événement non seulement du Canada, mais encore de toute l'Amérique et du monde entier. Les yeux fixés sur ce pays jeune, ardent, qui garde si fidèlement le patrimoine des traditions chrétiennes reçu des ancêtres, croyants et incroyants admiraient des manifestations telles, qu'on n'en avait jamais vues de pareilles dans le passé, et qu'il sera difficile de les surpasser, et même de les égaler, dans l'avenir. Les catholiques ont applaudi à l'incomparable triomphe de leur Dieu et Sauveur ; nos frères séparés ont senti accroître leur respect pour une Religion qui inspire de tels sentiments, et les Pasteurs ont tressailli, en voyant ces multitudes empressées, qui accouraient dans toutes les églises s'abreuver à longs traits à cette source de vie, qui s'appelle l'Eucharistie. Belle réponse de fils dociles et dévoués à l'appel de leur Père commun les invitant tous, dès l'âge le plus tendre, à la Communion plus fréquente et même quotidienne.

Le Congrès touchait à son terme. Il ne restait plus que la séance solennelle, qui devait clore les travaux et précéder l'imposante procession du Saint Sacrement à travers les rues pavées de la grande ville. Dans la vaste église de Notre-Dame, devenue trop petite, une centaine d'Evêques, plus de 3,000 prêtres, environ 20,000 fidèles se pressaient autour du Légat pon-

tifical, Son Eminence le Cardinal Vincent Vannutelli. Il avait été décidé qu'à cette séance finale aucun voeu ne serait présenté, et que seuls des discours de la plus haute importance devraient la remplir. Mais Son Em. le Cardinal Légat déclara qu'une exception devait être faite en faveur du Voeu pour le MOIS DU SACRÉ-COEUR. Les considérants de ce Voeu, avec ceux pour la Fête du Sacré-Coeur, lui avaient été préalablement soumis avec l'appui de NN. SS. les Evêques d'Orléans et d'Angers. Son Eminence, dans son union d'esprit et de coeur avec le S. Père, voulut qu'il eut l'honneur de la Séance Générale de clôture : Mgr. Bruchési, Archevêque de Montréal, Président effectif du Congrès, s'empressa de déférer au désir du Légat du Pape, et, par un privilège tout spécial, le Père Jean-Baptiste Lemius o.m.i. put proposer le Voeu à l'assemblée. Des acclamations enthousiastes et prolongées en accueillirent la lecture, si bien qu'un membre du Comité permanent, qui suit assidûment les Congrès Eucharistiques, a pu affirmer que jamais on n'avait déployé, pour proposer et acclamer un voeu, tant de solennité. En voici le texte :

VOEU POUR LE MOIS DU SACRÉ-COEUR.

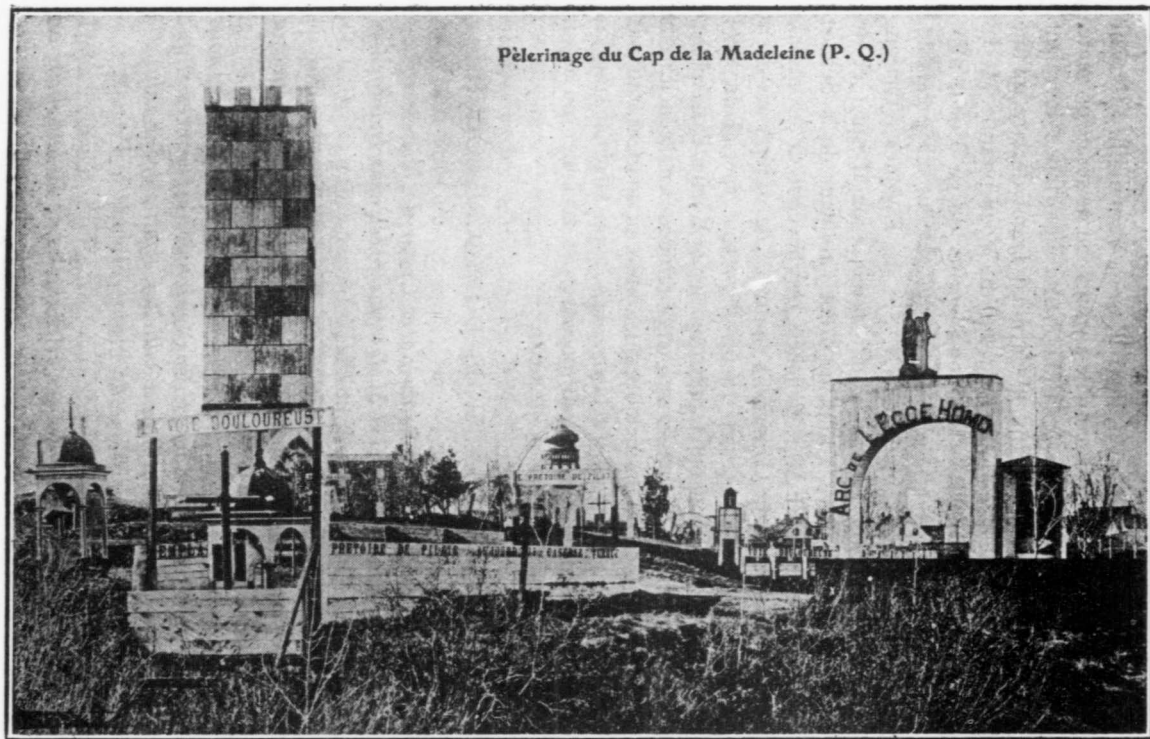
Considérant, que le Mois du Sacré-Coeur de Jésus a été vivement recommandé et enrichi des plus précieuses Indulgences par les SS. PP. Léon XIII et Pie X :

Considérant que la célébration du Mois du Sacré Coeur de Jésus procure une excellente occasion de convertir les âmes à la Communion fréquente ;

Considérant enfin, que, selon la parole de l'Encyclique, nous devons placer dans le Sacré Coeur toutes nos espérances et que de Lui seul aujourd'hui il faut solliciter et attendre le salut :

Le Congrès Eucharistique de Montréal émet le Voeu :

“ Que dans toutes les Eglises et chapelles de la catholicité on célèbre le Mois du Sacré Coeur selon les indications de Pie X, c'est-à-dire, avec prédication chaque jour, ou bien avec lecture quotidienne et, durant huit jours, prédication en forme “ d'Exercices Spirituels ”.



Le Chemin de la Croix

LE CHEMIN DE LA CROIX

Il nous fait plaisir de dire à nos lecteurs que nous recevons de tous côtés des encouragements et de généreuses souscriptions pour la restauration de notre *Chemin de Croix*...C'est donc une oeuvre à laquelle s'intéressent tous ceux qui aiment le beau pèlerinage du Cap de la Madeleine.

Voici la liste des derniers souscripteurs :

Abonnée : St Léon : \$1.00
Dame Théop. Côté : New-Bedford : \$2.00
Dame Vve L. Plomondon : St Frédéric : 50cts
Dame N. Levasseur : Trois-Rivières : 50cts
Abonnée : Ste Croix : 30cts
Abonnée : St Boniface : \$1.00
Abonnée : Black Lake : 25cts
Charles Fortier : Doreil : 50cts
Dame O. Paradis : St Sauveur : 25cts
Jos. Laurent : Pierreville : 50cts
Enfant de Marie : Chisholm : \$1.00
Dame J. M. Bordeleau : St Sévérin : \$1.00
Dame J. Normand : Nouvelle : 50cts
Abonnée : Ste Thècle : 25cts
Alph. Roy : Ste Sophie : 50cts
Dame O. Boisvert : Rivière Noire : 25cts
Dame J. Fraser : Lincoln : 30cts
Dame Geo. Dame : W. Shefford : \$1.00
Abonnée : L'Anse à Giles : 50cts
Anonymes : 80cts
Dame J. O. Dorion : Montréal : \$1.00
Dame F. Boisvert : Rivière Noire : 25cts.

REVUE CANADIENNE : Février 1913.—Elie J. Auclair : La culture intellectuelle de la femme.—Mgr Choquet : Premier congrès des Universités.—J. Flahaut : Science et surnaturel.—A. Winnen : Ecoles d'industrie.—E. Gouin : Semaine Sociale : Luc Dupuis : A travers la nature.—J. Flahaut : Echos des sciences.—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.



LE LIVRE DU PETIT SEMINARISTE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Broché : 1 fr. 25 ; Relié en percaline : 3fr. —Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon.

C'est toujours avec joie que l'on voit apparaître un nouvel ouvrage, sorti de la plume féconde de l'Auteur des "Paillettes d'Or." Avant même d'ouvrir le livre on peut être assuré qu'il renferme de belles et bonnes choses, qu'il foisonne d'enseignement tendant à sanctifier les âmes.

Le sujet abordé aujourd'hui par le vénérable écrivain est de ceux que l'on rencontre au premier rang des préoccupations religieuses actuelles.

La tempête anticléricale qui souffle depuis quelques années sur la France a pu faire craindre un moment que le recrutement des prêtres deviendrait difficile. Heureusement, il n'en est rien, car les jeunes gens dont la vocation pour les Ordres est bien réelle ont senti s'aviver leur goût pour l'apostolat en face des persécutions dont l'Eglise est l'objet.

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS : Sommaire de Janvier 1913.--Abbé Ph. Perrier : De l'enseignement bilingue.—M. Dagnaud : Apôtres et défenseurs de la langue française en Acadie.—L'Académie et le Congrès.—G. Zidler : L'habitant canadien.—Glanures.—V. P. Jutras : La maison de mon grand'père.—Lexique, livres, revues, journaux, fautes à corriger.

N'oubliez pas de vous procurer : *Les débuts d'un Evêque missionnaire*, que nous pouvons vous envoyer, *franco*, pour 15 SOUS.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St Maurice : Off. \$1.00 pour messes et cierge pour guérison obtenue.—Abonnée.—St Séverin : Remerciements par dix membres de la famille préservés de la picote.—O. B.—Yamachiche : J'ai promis de m'abonner et de publier si j'obtenais la guérison d'une jument de valeur, ce que j'ai obtenue.—Dame H. Heatcoat.—Lac à la Tortue : Off. 25cts en remerciements d'avoir obtenue la guérison de ma fille prise de convulsions.—M. J. Paquette.—St Narcisse : Veuillez publier mes remerciements pour la guérison de mon enfant.—P. Cloucier.—Cap de la Madeleine : Off. 50cts pour messe en actions de grâces.—Dame Gagnon.—Québec : Mille remerciements pour faveur obtenue de N. D. du Cap.—H. D.—St Pierre.—Arborfield : Remerciements à N. D. du Rosaire et au P. Eymard pour grande faveur obtenue avec promesse de publier.—X. X.—J'ai promis de travailler à répandre les Annales si j'obtenais ma guérison : et maintenant je suis très bien guérie.—Veuillez inscrire mille remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Off. 10cts.—Berthierville : Off. 25cts à N. D. du St Rosaire et à St Michel pour faveurs reçues. Dame S. Bayeur.—Lauzon : J'ai promis publication et abonnement et j'ai obtenu la grâce demandée.—Off. \$1.00 pour messes basses pour faveur obtenue.—M. T.—Je vous adresse 30cts pour trois faveurs obtenues.—Dame Théo. Ethier.—St Joseph de Lévis : Je vous adresse \$2.00 pour mon abonnement et des messes pour remercier la Sainte Vierge de grâces accordées.—Th. Poiré.—Penacock : Off. 25cts par dame C. B. de Manchester pour guérison de mal d'yeux après promesse de publier.—Madame Marie Therault vous prie de vouloir inscrire dans vos Annales pour sa guérison elle et son mari après avoir promis de s'abonner aux Annales pour obtenir leur guérison.—Madame Céline Thériault, vous prie de publier dans vos Annales la guérison de son fils qui s'est fait casser la machoire et après avoir promis de l'abonner aux Annales il a guéri complètement.—Madame Veuve Marie St Onge, je vous prie de vouloir publier dans vos Annales j'avais promis à la Ste Vierge si elle me guérissait de publier

dans les Annales.—Penacock N. H.—Je vous envoie sous ce plis une piastre, dont 25 pour les douze lampes de la couronne pour guérison obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales. Outre notre abonnement, je désire que le reste soit pour être brûler en lampes.—Veuillez publier dans vos Annales ma guérison de dyspepsie et de nervosité par l'intercession de N. Dame du S. R. du Sacré-Coeur de Jésus et de Saint Joseph, dont je remercie beaucoup de m'avoir obtenu cette grande grâce. Je promets à Ste Vierge de faire chanter une messe basse en l'honneur des âmes pour obtenir une autre faveur.—Une abonnée.—Guérison dans une maladie corporelle obtenue par l'intercession de Notre Dame du Cap.—Dame Evariste Beauchamp.—St Narcisse : Reconnaissance et amour à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu une guérison miraculeuse d'un jeune enfant et aussi deux autres grandes faveurs et aussi je recommande aux prières à N. D. du T. S. Rosaire une jeune mère de famille qui a une maladie très grave.—Une abonnée.—Maskinongé : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir préservé mon enfant de la picotte et m'avoir obtenu une grande faveur avec promesse de le faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—Québec : Veuillez bien insérer dans les Annales la faveur d'avoir été préservé de maladie contagieuse par l'intercession de la sainte Vierge et de St Antoine.—Delle M. L.—Montréal : Mille remerciements à la Très Sainte Vierge du Rosaire et à St Joseph pour guérison obtenue de mon mari qui était atteint d'une maladie incurable, la tuberculose.—J. P.—Hull : Je remercie la Vierge du Cap pour guérison obtenue de mon mari avec promesse de faire brûler trois cierges à son autel.—Dame I. S.—St. Didace : Je rends mille actions de grâces à N. Dame du Cap pour m'avoir guérie et m'avoir préservée de l'opération, après promesse de faire brûler une lampe et de faire publier.—Une abonnée.—Québec : Mille remerciements pour une grande grâce obtenue par N. D. du T. S. Rosaire.—N. P.—Montréal : Merci à la Vierge du Cap pour guérison obtenue avec promesse de publier et de 25cts pour la couronne de lampes.—A. G.—Almaville : Cinq centins pour faire brûler un cierge au St Sépulchre pour grâce obtenue.—Une abonné.—Manchester : Off. 50cts en reconnaissance à Notre Dame du Rosaire et du Vénéré Luc Désilets pour guérison d'un rhumatisme.—H. D.—Ste Geneviève : J'ai une de mes parentes qui est très soulagée d'une maladie de coeur et cela, par Notre Dame du T. S. Rosaire après promesse de l'abonner aux Annales.—Abonnée.—Rimouski : Veuillez publier dans vos Annales une faveur obtenue par la Vierge du T. S. Rosaire après promesse de publier.—Une abonnée.—St Wenceslas : Je paye mon abonnement en esprit de reconnaissance pour grand soulagement obtenu de N. D. du Cap.—Dame F. L.—Montréal : Mille remerciements à N. Dame du Cap pour guérison d'un mal d'yeux avec promesse de publier. Off. 504cts pour messe perpétuelle et 50cts pour lampes.—Abonnée.—Lac à la Tortue : Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire et à Ste Anne et à Ste Marguerite pour heureuse maladie

et mon enfant qui a reçu le baptême avec offrande \$1.00. Merci à Notre Dame du Cap pour deux autres grâces, off. 50cts.—D^{me} Jos. Béland.—Plessisville : Je vous envoie un bracelet, objet que j'ai promis à N. Dame du T. S. Rosaire, si elle me guérissait de l'exéma.—Une orpheline.—Montréal : Nous étions dans de grands embarras financiers et notre position sociale nous semblait déchuë. Comme mon mari est médecin, c'était la ruine et le déshonneur pour nous. Après une neuvaine faite avec confiance et piété en l'honneur de la bonne Ste Vierge et la promesse d'une grand'messe en son honneur et pour le soulagement des Ames du Purgatoire, notre affaire s'est réglée dans les meilleures conditions possibles pour nous. Veuillez, s'il vous plaît, publier dans vos Annales cette nouvelle faveur de la Vierge du Rosaire suivant ma promesse de publication.—Madame E. B.—Holyoke : Off. 50cts en actions de grâces à N. Dame du Cap pour guérison obtenue d'un mal de jambe avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—St Samuel : Je remercie la Vierge du Cap et en même temps j'envoie 15cts pour les Stations pour préservation de la picote et heureuse maladie et 10cts pour lampes avec promesse de publication.—Dame B. T.—Manchester : Mille remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenue une heureuse délivrance après promesse de payer deux basses messes de faire publier ; merci aussi pour santé obtenue.—Dame A. A.—Montréal : Off. 25cts pour remercier N. Dame du Rosaire pour faveur obtenue et 25cts pour en obtenir de nouvelles.—Dame H. M.—St Eugène : Merci à N. Dame du Cap pour une grâce obtenue après promesse de \$2.00 pour le chemin de la croix. Aussi une autre grâce obtenue par la Vierge du Cap après promesse de \$1.00 pour faire brûler des cierges devant son autel et de publier.—Dame F. D.—Trois-Rivières : Ayant obtenu guérison de Notre-Dame du Cap pour une famille composée du père la fille, et le fils, ce fut un miracle pour nous, car aucun médecin ne pouvait nous soulager. J'ai promis si nous obtenions guérison faire imprimer ces trois guérisons dans les Annales du Cap.—Jeffrey Rioux.—Ste Famille : Merci à Notre Dame du Rosaire à la bonne Ste Anne, à Ste Marguerite et à St Gérard pour avoir obtenu la grâce de l'heureuse naissance de mon enfant, veuillez s'il vous plaît insérer cette faveur dans vos Annales. Ci-inclus 25cts pour faire brûler des lampes en actions de grâces.—Une abonnée.—St Barnabé : Je remercie N. D. du T. S. Rosaire pour guérison et deux faveurs obtenues ainsi que pour avoir été préservé de la picote ; je lui demande d'autres faveurs.—St Maurice : Ci-inclus \$1.00 pour deux messes basses en l'honneur de Notre Dame du T. S. Rosaire applicables aux âmes du purgatoire pour avoir obtenu une heureuse maladie et le baptême de mon enfant après promesse de faire insérer dans les Annales.—Une abonnée.—Ste Angèle de Laval : Ci-inclus 50cts en bon postal en offrande à N. Dame du Cap pour lui demander de me continuer sa protection.—Un abonné.—St Narcisse : J'ai obtenue une grande faveur de la T. S. Vierge le jour de son Immaculée Conception après avoir promis une

basse messe au Cap, une neuvaine de Rosaire et publier dans les Annales.—Dame F. M.—Hunterstown : Mille remerciements à la Sainte Vierge pour heureuse épreuve ; pour avoir préservé ma vieille mère de la mort et aussi pour plusieurs autres faveurs obtenues.—D. Deschênes.—Ste Anne des Plaines : Ci-inclus \$1.00 pour les besoins du sanctuaire pour remercier cette bonne mère de faveurs obtenues et lui demander aide et protection dans une affaire sérieuse dont dépend l'avenir de mes enfants.—Une mère de famille.—St Prosper : Inclus \$1.00 que j'ai promis à N. Dame du Cap pour guérison obtenue et 50cts pour une messe.—Un abonné.—St Martin : Veuillez publier mes remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue, désespérée. Je fus exaucée aussitôt la demande faite, avec la promesse de faire publier, et de donner \$3.00 piastres pour une messe.—Mme G. L.—St Barnabé : Je viens avec une grande reconnaissance remercier Notre-Dame du Très St Rosaire pour une guérison que j'ai obtenue avec ses bonnes Annales que j'ai appliqué sur moi. De suite je me suis senti mieux et en peu de temps mon mal a disparu. Donc merci à vous chère bonne Mère si j'ai été guéri.—Une abonnée.—Leominster : Ci-inclus vous trouverez deux piastres une pour dire deux messes basses en l'honneur de N. D. du St Rosaire pour la remercier d'une faveur obtenue et aussi j'aimerais que vous publierez dans vos Annales.—Trois-Rivières : Permettez moi de remplir ma promesse que j'ai fait de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire si j'obtenais deux faveurs demandées, je vous demanderai d'unir vos prières aux nôtres pour remercier Notre Dame du S. Rosaire. Amour, reconnaissance à notre Mère Immaculée.—C. P.—Trois-Rivières : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de publier dans les Annales. Je prie aussi Notre Dame du Rosaire pour d'autres faveurs à obtenir avec la promesse de deux ans d'abonnement et aussi plusieurs communions.—W.F.—Couturval : Remerciement à Notre Dame du Cap pour guérison prompte d'une amie elle souffrait tellement qu'elle ne pouvait reposer une minute. Je promis à cette bonne mère, si elle reposait pendant la nuit je la ferais inscrire dans les Annales.—Cap de la Madeleine : Je remercie la Vierge du Cap pour trois grandes grâces obtenues, dont une pour la guérison de ma petite fille, après promesse de 50cts. Une autre pour protection dans une maladie, après processe de \$1.00 et une autre pour mon petit garçon qui était d'une grande infirmité, après promesse de 50cts et de le faire publier.—H. B.—Manchester : Off. 25cts pour actions de grâces à N. Dame du Rosaire pour faveur obtenue.—A. D.—Ste Ursule : Grand remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour une grâce importante qu'elle m'a accordée. J'inclus 50cts pour messe d'actions de grâces.—Lachine : Remerciements à N. Dame du Saint Rosaire pour une faveur obtenue, après promesse de faire oublier. Off. 50cts.—Dame A. D.—Montréal : Offrande d'un dollar pour le sanctuaire et mille remerciements à la Vierge du Cap pour faveur obtenue.—G.—Nicolet : Off.

50cts pour messe pour heureuse délivrance et baptême de mon enfant.—Abonnée.—Rivière du Loup : Off. \$6.00 à N. D. du Cap pour faveur obtenue.—Un ami.—Ste Gertrude : Merci à N. D. du Cap et à Ste Marguerite délivrance.—St Charles de Caplan : Merci pour la guérison de mes yeux qui me faisaient beaucoup souffrir.—Lachevrotière : Off. 50cts pour messe basse pour faveur obtenue.—J. Ls. B.—Cap de la Madeleine : Merci à N. D. du Cap pour guérison d'un rhumatisme d'un bras.—L.D.—St Tite : Merci à la Vierge du Cap pour guérison obtenue.—Dame Xavier Veillet.—St Eugénie : Merci à N. D. du Cap pour guérison des rhumatismes de mon mari, et pour moi, guérison d'un mal de tête.—Wotton : Après m'avoir fait soigné unilatéralement pendant deux ans, par un médecin, d'un mal de côté qui m'empêchait de travailler, j'ai obtenue ma guérison en me recommandant à Notre Dame du T. S. Rosaire.—Dame H. Rodrigue.—Montréal : Faveur obtenue par N. Dame du T. S. Rosaire, avec promesse d'un abonnement aux Annales, pour rétablissement d'une maladie grave.—V. F. C.—Lebret : Off. \$1.00 avec mes remerciements à St Antoine pour une faveur obtenue.—J. Th.—St Wenceslas : Off. 10 cts en reconnaissance de faveur obtenue.—Dame J. N. H.—Lac à la Tortue : Off. 50cts pour messe pour les âmes pour faveur obtenue.—Dame A. L.—St Maurice : Off. \$1.00 pour plusieurs faveurs obtenues.—Dame A. F.—St Gérard : Remerciements pour heureux résultat de maladie après promesse de publier.—Abonnée.—S Grégoire : Veuillez s'il vous plaît, publier, grands remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenu un changement dans le caractère de mon frère, et la guérison des pieds de notre jument après promesse de publication.—St Grégoire : Je vous prie de publier dans les Annales, ce qui suit : Une de mes soeurs ayant bien mal aux jambes, je commençai une neuvaine à Notre Dame du Rosaire et lui promis que si elle la soulageait, je le ferais publier, j'ai été exaucée, mille actions de grâces lui soient rendues. Ci-inclus la somme de \$0.25 que j'avais promis à cette intention. Je me recommande à cette bonne Mère pour obtenir une grâce spéciale.—St Nicolas : Je viens, quoiqu'un peu en retard, remercier ma bonne Mère, Notre Dame du St Rosaire pour avoir été préservé de dommages dans un grand vent, et je me recommande de nouveau à cette bonne Mère, pour continuer sa protection sur ma famille et de plus, je lui demande plusieurs faveurs importantes, que j'espère obtenir par sa puissante intercession. Offrande 10cts.—Enfant de Marie.—Ste Agathe, Lotbinière : Remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire et à la bonne Sainte Anne pour la guérison de ma mère, souffrant d'un mal de jambe.—Une zélatrice.—Dozois : Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la Sainte Vierge, mille remerciements pour une guérison obtenue. Off. cinquante cts.—Dame Art. Dozois.—Nicolet : Ci-inclus 25cts en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Rosaire.—Mme L. C.—Ville Emard : Je vous adresse mon abonnement en reconnaissance de la réussite d'une affaire temporelle avec promesse

de faire publier. Actions de grâces pour la guérison d'une maladie inquiétante obtenue par l'intercession de Sainte-Philomène. J'ai une grande confiance au cordon de Sainte-Philomène. Grâces obtenues après avoir fait une neuvaine en l'honneur de St Antoine de Padoue en faveur des âmes du purgatoire. Je recommande encore à Notre-Dame du T. S. Rosaire plusieurs intentions particulières et lui demande de nouvelles faveurs.—St Louis : Veuillez trouver ci-inclus la somme de \$3.00 pour une messe en l'honneur de N. D. du Rosaire pour faveur obtenue. Je recommande aux prières, plusieurs malades.—Une abonnée.—North Stuckely : Merci Notre Dame du T. S. Rosaire pour grandes faveurs obtenues. Offrande : Inclus cinq centins.—Abonnée.—Central Falls : Vous trouverez dans cette lettre la somme d'une piastre que j'envoie pour deux messes basse en l'honneur de Notre Dame du Très St Rosaire pour deux guérisons obtenues et promesse de le faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—Montréal : Voulez vous être assez bon d'inscrire dans vos Annales comme suit : je remercie de tout coeur Notre Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire inscrire dans vos Annales.—Mde Freddy Garant.—Veuillez s'il vous plaît insérer dans les Annales : Remerciements à Notre Dame du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication. Offrande 50cts.—Une abonnée.—Chisholm : Je vous envoie le montant de \$1.50 pour remercier Notre Dame du Très Saint Rosaire d'avoir obtenue la guérison de mon bébé dont une piastre que je lui avait promis avec promesse de le publier et 50 cents pour ia remercier des grâces obtenues. Mille actions de grâces à Notre Dame du Très Saint Rosaire.—Dame Raoul Leblanc.—Trois-Rivières : Remerciement à N. D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue. P. G. L. 25cts inclus 50 centins pour mon abonnement.—Mme Henri Lajoie.—Granby : Merci à N. D. du Cap pour avoir obtenu la santé à la suite d'opération graves.—Abonnée.—St Narcisse : Malade depuis trois ans, j'ai obtenu ma guérison. Je suis bien depuis le mois d'Octobre.—Dame J. Brouillette.—St Casimir : Off. \$2.00 pour guérison obtenue de N. D. du Cap.—Dame Vve J. Bourque.—Villeray : Merci pour un grand soulagement dans une maladie.—Off. 25cts en reconnaissance.—Abonnée.—Louiseville : Off. 50cts d'abonnement en reconnaissance d'une grâce obtenue.—W. Valière.—Rolette : Off. d'abonnement en reconnaissance d'avoir retrouvé mon alliance bénie.—Mme J. Barbot.—Manville : Off. 50cts pour deux grâces obtenues.—Dame Ph. Lefebvre.—Pont-Rouge : Remerciements à N. D. du Cap pour guérison obtenue.—Abonnée.—Montréal : Off. \$2.00 pour publication de faveurs obtenues.—Delle B. Buisson.—Grondines : Off. \$1.00 pour le Chemin de la Croix en remerciement de la guérison de mon enfant.—Damé N. Laganière.—Berthierville : Off. 25cts pour avoir obtenu que mon mari retrouve de l'ouvrage.—Pierreville : Veuillez inscrire dans vos Annales la guérison de mon fils, le printemps dernier au pèlerinage des Abénakis : ci-inclus 2 abonnements en reconnaissance.—Dame W. Watso.—Ste Thècle : Off. 75cts pour avoir été préservée

de la picotte.—Ste Sophie de Lévrard : Je viens apporter au Cap \$5.00 en offrande pour avoir obtenu à ma petite fille la guérison d'un mal d'yeux.—Off. \$2.40 en actions de grâces pour faveurs obtenues.—Saint Didace : J'étais très nerveuse, je souffrais martyr moralement par suite de chimères folles de perspectives terribles qu'il m'était impossible de chasser. Je me laissai aller au paroxysme du découragement de telle sorte que je n'avais plus le courage de prier. Je restai une année entière dans cet état. Le saint mois du Rosaire arriva, je me jetai enfin dans les bras de Marie, l'"Espérance des désespérés" et après une neuvaine toute confiante, elle m'a guérie subitement.—Sainte Ursule : Honneur, hommage, gloire à Notre Dame du Saint Rosaire pour obtention d'une classe que je désirais vivement, malgré grandes difficultés, après promesse de le faire publier dans les Annales. Merci, ô Notre Dame du Rosaire, vous êtes bien l'Espérance des désespérés. Je lui demande pardon bien des fois pour avoir tant retardé à faire publier cette grande faveur. Je lui confie une autre grâce que je désire de toute l'ardeur de mon âme. Je la publierai si je l'obtiens.—Une institutrice.—L. V.—St Apollinaire : Je remercie Notre Dame du Cap pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier et de m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire.—Une abonnée.—Remerciement à Notre Dame du St Rosaire pour plusieurs grâces obtenues avec promesse de publier dans les Annales.—Madame Lizotte.—Wotton : Ci-inclus \$1.25 pour 5 lampes dans le sanctuaire en reconnaissance d'une faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—Deschaillons : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour deux grâces obtenues avec promesse de le faire publier.—A. M.—Cobalt : Mr et Mde Philéas Paquette. Notre bonne Dame du Très Saint Rosaire je vous dis : mille remerciements pour toutes les grâces que vous nous avez accordées.—St Séverin de Proulxville : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour la guérison d'un gros mal de dent, avec une petite offrande de 10 cents et aussi pour la guérison, de mon petit garçon d'un gros mal de tête.—St Amédée : Je vous envoie 15 cts pour guérison de ma mère après promesse, ce sera pour une lampe au St Sépulcre.—R.B.—Deschaillons : Je vous envoie une piastre pour deux messes basses au sanctuaire de Notre Dame du Rosaire en action de grâces pour faveurs obtenues avec la publication dans les Annales.—Valmont : Ci-inclus trois piastres pour une grande messe promise aux âmes du purgatoire en actions de grâces pour faveur obtenue.—St Jean Port-Joli : Je remercie Notre Dame du T. S. Rosaire pour grâce obtenue après promesse d'insérer dans les Annales, et je demande à cette bonne Mère la conversion d'un père de famille.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	53	Malades.....	124
Vocations.....	60	Bonne mort.....	200
Familles.....	500	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	200	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	300	Heureux mariages.....	41
Institutrices et écoles.....	300	Succès dans entreprises.....	208
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions.....	500	Intentions particulières.....	600
Infirmités.....	251	Ivrognes et blasphémateurs.....	129

RECOMMANDATIONS de PRIERES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire.....	162
Conversions.....	110
Succès dans les examens.....	31
Réussite dans les affaires difficiles.....	77
Heureuse délivrance.....	83
Faveurs obtenues.....	302

NECROLOGIE

Dame Pierre Shefford, West Shefford.—Dame Champagne, Montréal.—
—Dame Edgar Bélair, Montréal.—Dame Vve O. Baribault, Waterbury.
—J. Rosario Roy, Ste Sophie.—Dame Arthur Aubert, St Romuald.—
Mr Alphonse Leblanc, Maisonneuve.—Dame Maxime Rivard, St Barnabé.—
Mr Jos. E. Bourbeau, Tingwick.—Mr Nazaire Levasseur, Mont Carmel.—
Dame Honoré Marchand, Mont Carmel.—Madame François Gangnère, Adams.—
Mr Alfred Béliveau, St Paul de Chester.—Dame Léda Bernier, Jules Thérberge, Désiré Gendron, Vve Michel Thibault, Dame Mathias Caron, St Eugène.—Mr Samuel Leclerc, St Cyrille.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.

BOUQUET DE PENSEES

—Pourquoi m'attaques-tu ? disait un jour le ver luisant à un *vil* animal aussi laid que venimeux.—Parce que tu *brilles*, répondit l'autre. Cette réponse est l'explication d'un grand nombre de haines, de vengeances, d'irritations.

* * *

TOTO à son grand père (un officier) :

—Dis, papa, tu as été sage, que tu as la croix ?

—Mon petit, c'est parce que je me suis bien battu.

—Ah ! c'est curieux ; moi, quand je me bats, on me la retire.”

TABLE DES MATIERES

MAI 1912

Chronique du Sanctuaire.....	3
La Vierge Marie.....	19
La Femme du Mort (suite).....	21
Les deux Soeurs Sainte-Hélène.....	24
A ceux qui pleurent.....	27
Le Chemin de la Croix.....	28
Livres et Revues.....	30
Prières et actions de grâces.....	33
Recommandations.....	40

JUIN 1912

Chronique du Sanctuaire.....	41
Souvenirs des Premiers Oblats du Canada.....	53
Conte Espagnol.....	59
Missionnaire !.....	62
Philippine.....	64
Le Chemin de la Croix.....	70

Livres et Revues.....	71
Prières et actions de grâces.....	73
Recommandations.....	80

JUILLET 1912

Chronique du Sanctuaire.....	81
Les deux Soeurs Sainte-Monique.....	105
Le Chemin de la Croix.....	109
Livres et Revues.....	111
Prières et actions de grâces.....	113
Recommandations.....	120

AOÛT 1912

Chronique du Sanctuaire.....	121
Débuts d'un Evêque missionnaire.....	136
Voltaire jugé par Rousseau et Rousseau jugé par Voltaire....	140-141
Souvenirs des premiers Oblats du Canada.....	143
Le Chemin de la Croix.....	151
Livres et Revues.....	152
Prières et actions de grâces.....	154
Recommandations.....	160

SEPTEMBRE 1912

Chronique du Sanctuaire.....	161
Les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.....	174
On ne sait plus.....	186
Un monument à la Verendrye.....	189
Dieu venge ses saints outragés.....	192
Le Chemin de la Croix.....	193
Livres et Revues.....	194
Prières et actions de grâces.....	195
Recommandations.....	200

OCTOBRE 1912

Chronique du Sanctuaire.....	201
Le 12 Octobre 1912.....	210
A Propos du Chapelet.....	212
Le Rosaire de L'Aieule.....	213
Législation Civile du Canada.....	215
Automne.....	216
Le Chapelet de la Mourante.....	218
Yvonnick à l'hôpital Laïcisé.....	220

TABLE DES MATIÈRES

479

Héroïque fidélité au devoir.....	224
Le Chiffonnier et sa Voisine.....	226
Le Chemin de la Croix.....	231
Livres et Revues.....	232
Prières et actions de grâces.....	233
Recommandations.....	240

NOVEMBRE 1912

Chronique du Sanctuaire.....	241
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes.....	258
Le petit bas de laine.....	260
Pour les âmes du Purgatoire.....	266
Un De Profundis.....	267
Le Chemin de la Croix.....	271
Livres et Revues.....	272
Prières et actions de grâces.....	273
Recommandations.....	280

D ECEMBRE 1912

Chronique.....	281
La Vierge Marie.....	294
Noël.....	288
Noël de France.....	305
Comment devenir grand.....	307
Le Chemin de la Croix.....	309
Livres et Revues.....	310
Prières et actions de grâces.....	313
Recommandations.....	320

JANVIER 1913

Chronique du Sanctuaire.....	321
Primes pour l'année 1913.....	331
La Vierge Marie.....	332
La mort du Légionnaire.....	335
Le Petit Jésus travaille.....	338
Le Saint Viatique en aéroplane.....	339
Vocation.....	344
La Vengeance d'un Vendéen.....	346
Le Chemin de la Croix.....	350
Livres et Revues.....	351
Prières et actions de grâces.....	353
Recommandations, etc.....	360

FEVRIER 1913

Chronique du Sanctuaire.....	361
Pour le premier samedi de chaque mois.....	367
Primes pour l'année 1913.....	368
La Vierge Marie.....	369
Le 17 février chez les Oblats de Marie-Immaculée.....	371
Prière pour obtenir les vocations sacerdotales.....	378
Gabrielle et Marthe.....	379
Le Loup Messager.....	382
Le Chemin de la Croix.....	388
Livres et Revues.....	389
Actions de grâces.....	393
Recommandations, etc.....	400

MARS 1913

Chronique du Sanctuaire.....	401
Primes pour l'année 1913.....	409
La Vierge Marie.....	410
Le temps perdu.....	412
Soeur Françoise Boucher de Montbrun, dite Soeur Placide.....	414
Bons mots.....	416
Le Mont St Michel.....	418
Le Clairon.....	423
Pari d'un anglais.....	428
Le Chemin de la Croix.....	431
Livres et Revues.....	432
Prières et actions de grâces.....	433
Recommandations, etc.....	440

AVRIL 1913

Chronique du Sanctuaire... ..	441
Les Supérieures Générales de la Congrégation N.-D. (à suivre)	450
L'Annonciade.. ..	460
Le Voeu du Congrès Eucharistique de Montréal.	464
Le Chemin de la Croix... ..	467
Livres et Revues... ..	468
Prières et Actions de Grâces... ..	469
Table des Matières... ..	477